

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST PREPONDERANTE pour changer les choses !



www.sante.cgt.fr



Facebook :
CGT Santé Action Sociale

Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



Coordonnées du syndicat :

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515
Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr



**Elections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière**

**Psycho
nutricien.n.e.s**

Décembre 2022, je vote CGT !

Une profession en perpétuelle évolution qui s'affirme.
La réforme de la formation (réingénierie) engagée depuis
2008 a mis en évidence l'élargissement considérable du
champ d'exercice et les nouvelles compétences requises.



SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMEDIATE de 300 € pour toute-s.

*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



LA CGT SE BAT AU QUOTIDIEN AVEC TOUTES ET TOUS LES PROFESSIONNEL-LE-S AU SERVICE DES USAGERS !

Pour les psychomotricien·ne-s, exercer son activité professionnelle dans les meilleures conditions et répondre aux besoins de la population nécessitent que soit mis en place un environnement professionnel qui nous permette d'avoir le temps et les moyens pour penser, élaborer les projets de soins et évaluer leurs cadres thérapeutiques.

Le développement de la formation professionnelle continue accessible à toutes et tous les professionnel-le-s est tout aussi indispensable.

Pourtant, les contraintes budgétaires imposées aux établissements rendent nos conditions d'exercice de plus en plus difficiles.

Les réductions d'effectifs, l'accroissement de la « productivité », les remises en cause d'acquis, etc. sont autant d'atteintes aux conditions de travail.

Evolution des besoins de santé, spécialisation des prises en charge : des défis toujours croissants pour les psychomotricien-ne-s !

ET LES SALAIRES ?

Grace aux mobilisations avec la CGT, les hospitaliers ont arraché une légère hausse des rémunérations, mais elle reste inférieure au niveau de qualification et il s'agit bien souvent de primes non prises en compte pour la retraite.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

Rappelons qu'il y a eu un grand décalage entre les effets d'annonce dans la presse et la réalité. Ces primes divisent les collègues, certain-e-s les ont, d'autres non ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la CGT a refusé de signer le Ségur : hors de question de cautionner cette injustice.



PSYCHOMOTRICIEN·NE

LA CGT REVENDIQUE :

- Un vrai dégel du point d'indice (qui sert de base au calcul des salaires) et des grilles de salaires corrélées aux qualifications.
- **NON AU SALAIRE AU MERITE**, non aux critères subjectifs (manière de servir etc.) dépendant des bonnes relations avec la hiérarchie et source d'injustice !
- Dans la continuité des travaux de réingénierie, qui doivent aller à terme, la CGT propose :
 - D'augmenter les salaires sur la base d'un SMIC réévalué à 2 000 euros pour rattraper les pertes cumulées du pouvoir d'achat. (Le SMIC est le niveau de rémunération sans diplôme, en début de carrière.)
 - De reconnaître notre qualification à Bac+5 (grade master) et de prendre en compte le niveau de nos responsabilités et la complexité des fonctions de notre profession. La CGT est très attachée au Diplôme d'État de Psychomotricien portant le grade Master dont les études sont placées sous la double tutelle des Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur.
 - Un déroulement de carrière linéaire, sans ratio, prenant en compte le niveau de qualification et permettant à chacun.e d'atteindre le sommet de la carrière.

**Décembre 2022, VOTEZ
POUR DES CANDIDAT·E·S CGT !**